

Glossaire

Écriture, invention

Le chef d'orchestre ou le chef de chœur a, pour principal matériau à modeler, le son de l'orchestre ou du chœur. Il se doit d'en connaître le fonctionnement, en maîtrisant les principes de base des instruments et des voix, tout comme les subtilités (alliages et plans sonores, différents coloris...).

Pour le chef, cette maîtrise, dans la lecture bien sûr, mais encore plus dans l'écriture, en étant capable de modeler ce matériau sonore, est essentielle pour l'élaboration d'un travail d'orchestre ou de chœur en profondeur ; tout comme dans la réalisation d'orchestrations originales pouvant devenir la matière même de ce travail musical.

Instrumentation

Terme qui possède deux définitions principales :

- l'étude des instruments et de leurs caractéristiques : tessiture, sonorité, spécificités d'écriture, transpositions éventuelles, technique, possibilités et limites.
- l'affectation d'une voix à un instrument ou un groupe d'instruments, dans le respect des règles des hauteurs et tessitures. Exemple : une pièce pour quatuor vocal (SATB) instrumentée pour hautbois, clarinette, cor et basson.

Transcription

Terme désignant le passage d'une formule orchestrale ou vocale préexistante à une autre formule qui respecte totalement les caractéristiques du texte initial. Comme, par exemple :

- les transcriptions pour piano faites par Liszt à partir d'œuvres symphoniques.
- les transcriptions d'œuvres pour orchestre d'harmonie écrites originellement pour orchestre symphonique. Cette formule permet à la fois l'approche d'un répertoire par d'autres types orchestraux ainsi qu'une diffusion différentes de ces œuvres.

Arrangement

Désigne un travail d'écriture particulier où le rédacteur se permet de modifier le contenu principal de l'œuvre, aussi bien dans son découpage formel, dans ses lignes harmoniques, mélodiques ou rythmiques que par des rajouts ou retraits pour recréer une œuvre nouvelle.

Il s'agit bien là d'un travail créatif comme, par exemple, dans le jazz où, à partir d'un thème et/ou d'une grille harmonique, l'arrangeur construit une pièce entièrement nouvelle dans laquelle sa personnalité apparaît nettement.

Adaptation

Terme « *fourre-tout* » qui désigne un ensemble de modifications effectuées sur un texte, dont le but principal est de l'aménager de façon à le rendre accessible par un ou des musiciens.

La parodie (arrangement et dérangement)

Adapter une œuvre en changeant la destination ou les paroles en vue d'une nouvelle utilisation n'est pas une conception récente.

Très prisée dès la Renaissance (Palestrina : Assumpa est Maria), elle est toujours reconnaissable à l'écoute, malgré les déformations apportées dans un but ludique ou provocateur.

Orchestration

Terme à différencier impérativement de l'instrumentation, l'orchestration est un travail qui engage son réalisateur. Elle consiste, à partir d'un texte musical quelconque, à inventer une version orchestrale, respectant les caractéristiques principales du texte, mais où l'auteur va, par ses choix de timbres, de couleurs, d'intensité, d'alliages, donner sa vision, son interprétation personnelle du texte.

Harmonisation

Ajouter à une mélodie donnée une ou plusieurs parties harmoniques. Composer l'accompagnement instrumental ou vocal d'une mélodie pré-existante, ajouter une série d'accord ou une polyphonie.

- Ex 1 : Bach dans la « *Passion selon Saint Matthieu* » harmonise de quatre manières différentes un choral de Léo Hassler.
- Ex. 2 : harmonisation à 4 voix : créer, à partir d'une voix donnée (en général celle de soprano ou de basse) les 3 voix restantes de façon à obtenir un quatuor de type SATB. On peut ramener à des harmonisations à 4 voix beaucoup d'œuvres baroques, classiques ou même romantiques.

Source : Journal de la CMF / N°530 juin 2007 - Confédération Musicale de France



explorer
inspirer
transmettre